

## FAIRE BOUGER LES LIGNES DES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES AU SEIN DE LA JEUNESSE



### Editorial

**E**n 2008, lors de son entrée effective sur le terrain, DMJ faisait observer que "le défi d'aujourd'hui pour les organisations des jeunes est celui de parvenir à unir les jeunes dans une perspective de changement : Changement de leurs rêves, mais aussi changement de leurs luttes". Malgré les structures et programmes d'accompagnement qui existent aux niveaux national et international, les organisations de jeunes au Cameroun en bénéficient très peu. Les jeunes organisés en associations sous les labels d'organisations de jeunes pour défendre leurs causes communes, manifestent encore les sentiments d'être abandonnés, de ne pas être écoutés ou compris.

Les conséquences de tels sentiments ont des répercussions négatives sur le plan économique, social, culturel, politique, et

même au niveau de la défense de la patrie. En effet, comme le disait alors la présidente de DMJ, "au lieu de laisser les jeunes rêver tous les jours de partir, c'est-à-dire « fuir » leur pays parce qu'ils croient trouver ailleurs ce que le pays ne leur a pas donné, il faut les amener à obtenir de leurs dirigeants ce dont ils ont besoin".

Dans la recherche constante des solutions aux problèmes de la jeunesse, DMJ tisse les liens entre les jeunes et les décideurs, construit les ponts de l'unité, sans complexe et ni préjugés. Elle s'efforce d'accompagner les jeunes à surmonter les difficultés de leurs organisations, afin que les jeunes aient les chances que demain ils disposeront des atouts pour se mouvoir sur le plan économique, politique, social afin de contribuer à la protection de la nation et au développement.

### Institutionnalisation des Permanences Parlementaires

**L**es Députés camerounais doivent montrer leur engagement dans la lutte contre le chômage des jeunes en acceptant de faire convertir les fonds alloués aux micros projets, à des fins d'institutionnalisation des permanences parlementaires, ce qui aura comme avantage de mettre l'expertise des jeunes au service des analyses politiques.

Si chaque député crée 5 emplois, ce sera un total de 900 emplois créés. Soutenez la campagne de plaidoyer.

## Les jeunes ont-ils des difficultés à se mettre en association ?

**N**ul ne peut contester la force et l'importance de l'association dans la dynamique de la transformation sociale. Cependant, plusieurs associations qui voient le jour et notamment celles créées et pilotées par les jeunes ne s'imposent pas sur le terrain, sinon très faiblement. Elles perdent assez tôt l'enthousiasme et l'euphorie manifestées lors de leur mise en place, si elles ne se disloquent pas assez rapidement. A quoi serait due cette situation ? Les jeunes ont-ils du mal à se mettre en association ? Loin de là.

L'étude de base du projet PRECISE-PREVICOS réalisée dans les régions de l'Adamaoua et de l'Extrême Nord en vue d'identifier les organisations des jeunes à accompagner a révélé des réponses plutôt ambiguës, s'agissant des difficultés de celles-ci, données par les jeunes eux-mêmes. Selon cette étude,

- Les jeunes manquent de personnalité et manquent de maîtrise de soi.
- Ils sont insuffisamment outillés en développement personnel, pourtant ils disposent de très forts potentiels entrepreneuriaux. Cette affirmation est questionnable parce que les faits montrent le contraire dans la mesure où les jeunes n'arrivent pas toujours à tirer profit de leur environnement en matière entrepreneuriale. Très peu ont bénéficié des appuis offerts par le MINJEC (Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique). Toutefois, il ne faudrait pas toujours incriminer les jeunes, car les critères de sélection pour ces appuis ne sont pas clairs.
- Les jeunes sont insuffisamment outillés pour affirmer leur reconnaissance auprès des autorités administratives nationales. Ils ont peur d'aborder les autorités, parce que se basant sur les expériences de leurs pairs, pourtant chacun a ses propres besoins, sans oublier leurs capacités rédactionnelles limitées.

• Ils sont insuffisamment outillés pour affirmer leurs reconnaissances auprès des partenaires au développement. Les jeunes semblent ne pas savoir comment procéder pour capter l'attention des pourvoyeurs de financements.

• Les jeunes sont insuffisamment outillés pour convaincre les bailleurs de fonds afin d'obtenir des financements pour la réalisation des projets, puisse qu'ils ne savent pas qu'il y a des activités à mener avec des fonds propres dans un premier temps, en produisant des rapports écrits pour montrer le sérieux de leurs organisations envers ces bailleurs. On finance celui qui entreprend déjà une activité.

En définitive, les jeunes n'ont pas de difficultés à se mettre en association. Leur difficulté réside dans le contenu de ce qu'il faut faire en association et la stratégie pour y parvenir. L'appui-accompagnement à apporter par le projet PRECISE-PREVICOS va effectivement dans le sens de veiller à mettre un accent particulier sur ces limites.



## Places et positions des femmes dans les associations de jeunes dans l'Adamaoua et l'Extrême Nord

**L**es résultats de l'étude de base menée auprès des associations de jeunes dans l'Adamaoua et l'Extrême Nord indiquent globalement que les femmes sont très faiblement représentées au sein des bureaux des organisations de jeunes dans ces deux régions.

L'effectif des hommes est sensiblement égal à deux fois l'effectif des femmes, que ce soit dans les bureaux exécutifs ou dans les bureaux élargis. Dans l'ensemble, l'étude a révélé que les femmes sont néanmoins dirigeantes des organisations, responsables administratives, trésorières et commissaires aux Comptes.

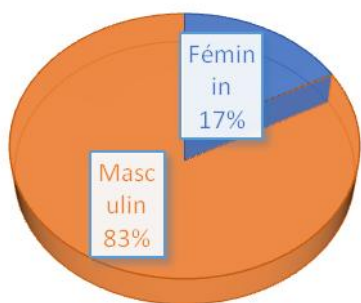
En considérant la présence féminine aux différents postes, l'on constate qu'il existe des postes où la plupart des organisations confèrent la gestion financière au genre féminin. Cependant, les proportions restent toujours largement inférieures aux proportions du genre masculin.

Après le poste de représentant de l'organisation des jeunes, où les femmes représentent 17 %, l'autre poste qui est moins occupé par les femmes est celui de responsable administratif, où elles sont représentées à 25% seulement. En dehors du poste de responsable financier où les



femmes sont un peu plus représentées, soit 48,71% par rapport aux autres postes du bureau exécutif, le poste de contrôleur N°2 (42%) et de contrôleur N° 1 (37%) suivent respectivement.

Les causes de cette faible représentativité des femmes dans l'occupation des postes au sein des bureaux des organisations jeunes seraient entre autres : le faible niveau scolaire des femmes militant au sein des organisations des jeunes et la faible participation des femmes aux formations en gestions des organisations.



*Tendances de la représentation par sexe des principaux dirigeants des organisations de jeunes dans l'Adamaoua et l'Extrême Nord.*

## Pas progressifs vers une meilleure collaboration entre jeunes et autorités locales

L'initiative de Responsabilisation Citoyenne des Jeunes dans le Renforcement de la Décentralisation, la Redevabilité Communautaire Inclusive à travers l'Amélioration des Relations et Interactions entre les Acteurs Locaux (RECIREL) dans trois (3) Communes des Départements du Mayo Tsanaga (Mokolo) et du Mayo Sava (ToKombéré et Mora) est un projet pilote qui s'inscrit dans le cadre du Programme relatif au « Renforcement des capacités des magistrats et des administrateurs en service dans les régions vulnérables du Cameroun ». Il est porté par Global Center on Cooperative Security (GCCS) en partenariat avec l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) depuis 2017. Ce projet est axé sur l'amélioration de la gouvernance dans le contexte de la gestion du terrorisme, tout particulièrement dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

En mettant en œuvre ce projet, DMJ vise à développer la confiance chez les jeunes et réduire les distances qui les éloignent des responsables des institutions communales, administratives et sécuritaires de sorte que leurs potentialités et capacités locales soient mises à contribution dans les processus de paix et de règlement des conflits. L'état actuel de la mise en œuvre de cette initiative présente les résultats suivants :

**10 jeunes enquêteurs** (5 filles et 5 garçons) formés à l'utilisation de l'application android Kobo Collect ont

| Tranche       | Mokolo | Mora | ToKombéré | Total |
|---------------|--------|------|-----------|-------|
| Féminin       | 45     | 80   | 46        | 171   |
| Masculin      | 64     | 124  | 87        | 275   |
| Total général | 109    | 204  | 133       | 446   |

*Distribution par Commune des jeunes enquêtés*



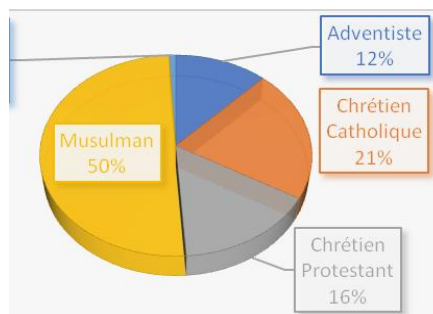
effectué l'identification de leurs pairs dans les 3 Communes et collecté des données ayant permis d'identifier les sujets qui intéressent les jeunes dans un dialogue avec les autorités locales. L'enquête a été facilitée par les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord, dont le Secrétaire Régional a adhéré à l'objectif du programme et a adressé un message porté aux représentants du Ministère de l'Administration Territoriale (Préfet et Sous-Préfet) pour faciliter l'accès des jeunes auprès des services administratifs et communaux.

**16 autorités administratives:** (05 dans la Commune de Mora, 05 dans la Commune

de Mokolo et 06 dans celle de Tokombéré) et 06 autorités chargées de la sécurité (02 par Commune) ont échangé avec les équipes de jeunes enquêteurs, soit un total de **22 autorités rencontrées**.

Toutes ces autorités ont été intéressées par les objectifs du projet qu'elles ont cherché à comprendre dans ses moindres détails. Elles en ont été satisfaites et ont promis d'y participer, ou d'apporter leur accompagnement pour faciliter la mise en œuvre des actions, reconnaissant que DMJ plaide pour une bonne cause et de façon citoyenne dans un contexte de décentralisation.

Un total de **446 jeunes** membres ou leaders d'associations de jeunesse ont été interviewés (Commune de Mokolo: 109, Tokombéré: 133 et Mora: 204). Cet échantillon comprend 171 filles et 275 garçons appartenant à différentes communautés religieuses.



*Distribution des répondants suivant la religion pratiquée.*

### Nos contacts

C24 individuel, SIC Mendong (Ydé)  
BP : 31 564 Yaoundé – Cameroun  
Tél. : (237) 242 04 51 64  
Mail : dmj@dmjcm.org

### Site web & réseaux sociaux

Web : [www.dmjcm.org](http://www.dmjcm.org)  
Facebook : [www.facebook.com/dynamiquemondialedesjeunes](https://www.facebook.com/dynamiquemondialedesjeunes)  
Twitter : [www.twitter.com/DMJ\\_WDYP](https://www.twitter.com/DMJ_WDYP)  
Youtube : [youtube.com/channel/UCywnKNw8Dua9OaTHKOQue0kw](https://youtube.com/channel/UCywnKNw8Dua9OaTHKOQue0kw)

## Faire usage de la loi qui renforce la participation citoyenne

**2** 4 décembre 2021, cela fera exactement deux ans que le Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées est entré en vigueur. Cette loi renforce la participation citoyenne à l'action communale et régionale. En sa section II du chapitre II, l'on y découvre quatre niveaux auxquels se situe la participation citoyenne. Les populations, où qu'elles soient, quoiqu'elles fassent, doivent apprendre à faire usage de la loi pour impulser le développement local.

La présente édition de Transfert rappelle ici quelques dispositions de la Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 afin d'éclairer la lanterne des citoyens.



L'article 40 du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées dispose que « toute personne physique ou morale peut formuler, à l'intention de l'exécutif communal ou régional, toutes propositions tendant à impulser le développement de la collectivité territoriale concernée ou à améliorer son fonctionnement ». L'alinéa 2 du même article précise que « tout habitant ou contribuable d'une collectivité territoriale peut, à ses frais, demander communication ou prendre copie totale ou partielle des procès-verbaux des organes délibérants, des budgets, projets et rapports annuels de performance, plans de développement, comptes rendus ou arrêtés, suivant des modalités fixées par voies réglementaire ». L'article 41 ajoute : « Les associations et organisations de la société civile locales, ainsi que les comités de quartier et de village concourent à la réalisation des objectifs des collectivités territoriales ».

Les lois, relevons-le, servent à définir les droits et les devoirs de chacun-e. Elles servent à assurer le respect des personnes, leur vie, leurs goûts, leurs opinions, leurs possessions... Elles nous dictent le respect envers les autres et nous aident à nous défendre. Point n'est besoin d'avoir peur ou de se cacher pour parler du développement local ou pour revendiquer la redevabilité aux personnes en charge de l'exercice des compétences transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées ; à condition seulement de faire bon usage des dispositions de la loi.

## NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT

### Réponse à Oumarou Dalil (Meiganga)

**D**ans l'édition N°88 de Septembre 2021, ce lecteur de Transfert cherchait à comprendre la différence entre information et sensibilisation. Par ailleurs, il voulait connaître la différence entre un projet de plaidoyer et un projet de développement.

Cher Dalil, nous vous répondons de façon opérationnelle en disant que : information et sensibilisation sont deux stratégies ou outils que vous utilisez lors de vos interventions envers les cibles. Lorsque vous faites de l'information, vous transmettez un message sans vous attendre forcément à une rétroaction (feedback). L'information peut consister pour vous à renseigner votre cible sur quelque chose qu'elle ignorait. La sensibilisation vise une adhésion, une réceptivité de la part de la cible et l'amener à manifester désormais un intérêt sur un fait, ou un sujet donné.

Avec Tearfund, nous reconnaissons que le projet de développement ne répond pas toujours aux causes profondes du problème à résoudre afin de changer la situation politique ou de trouver une solution à une injustice. Par exemple, construire une route ou un puits d'eau. Aussi, le plaidoyer qui s'attaque aux causes profondes d'une situation (amener les pouvoirs publics à affecter un budget pour l'aménagement d'une route ou d'un puits d'eau), ne fournit pas forcément une aide pratique immédiate ou des encouragements pour que les gens bénéficient d'un changement de politique. Les deux approches (développement et plaidoyer) sont complémentaires.

**Vous aussi les jeunes, envoyez-nous vos expériences, vos témoignages, vos histoires et questions intéressantes avec vos photos.**

### MERCI A NOS PARTENAIRES



#### Directrice de Publication

Caroline Claire Yankep

#### Conseil Editorial

Dupleix F. Kuenzob  
Abbé Gilbert Tuekam  
Alice N. Tchoumkeu  
Claudia Kaiser

#### Rédacteur en Chef

Michel Fokou

#### Secrétaire de Rédaction

Stéphanie Pettang

#### Relations Publiques

Jacqueline Saapong Mouna  
Igor Tchouateun

#### Collaboration

Elise Virginie Mvemie  
Arnaud Junior Tonga  
Eric Kaptchouang Piegang  
Pierrette Aoussinsa Tizi  
René Eric Etoga Fouda  
Emmanuel Lawane  
Cisse Djibril  
Elvis Tetang  
Charles Wassing Wagai  
Estelle Makerou  
Roméo Yalham Ben  
Yasmine Soumaïyata  
Alliance Fidèle Abelegue